

SECTION EUROPENNE ALLEMAND AU LYCEE CAMILLE JULLIAN



COMMENT SE DÉROULE CETTE OPTION ?

La **section européenne allemande** est une option qui s'organise sur trois ans (2de, 1^e, Terminale). Elle se compose de **2 h. hebdomadaires supplémentaires** : 1 h d'allemand + 1 h. d'**Histoire-géographie** (DNL= Discipline non linguistique). Cet enseignement est surtout axé sur l'**entraînement oral**.

À QUI S'ADRESSE-T-ELLE ?

Cette option s'adresse à tous les **élèves germanistes motivés** qui souhaitent approfondir leur connaissance de la langue, de la culture et de l'histoire des pays de l'espace germanophone.

C'est un **atout** pour enrichir son dossier en vue de **Parcoursup** et du **cursus post-bac**.

OUVERTURE VERS L'EXTÉRIEUR

Depuis 2015, nous avons chaque année deux échanges avec le **Otto-Schott-Gymnasium de Mayence** (Capitale du Land de Rhénanie-Palatinat), qui sont d'actifs et sympathiques partenaires. Ces échanges sont validés et subventionnés par l'OFAJ.

CERTIFICATION ET MENTION EUROPÉENNE

En classe de **Seconde**, les élèves ont la possibilité de passer gratuitement le niveau B1 du **Deutsches Sprachdiplom**. En cas de réussite, cette certification **atteste du niveau de compétence** de l'élève. Elle est **reconnue dans tout l'espace européen**.

Un élève obtient la **mention européenne** au baccalauréat s'il obtient une note égale ou supérieure à **12/20 à l'épreuve d'allemand** et une note égale ou supérieure à **10/20 à l'épreuve orale d'Histoire-géographie (DNL)**. Cette dernière est assurée par un professeur d'allemand et un professeur de la DNL. L'examen dure 40 minutes : 20 minutes de préparation puis 20 minutes d'épreuve. Les élèves passent cet examen avec leurs professeurs.

Cette mention européenne est **appréciée dans nombre d'établissements supérieurs** et un **atout pour les poursuites d'études**, notamment en Classes préparatoires.

La mention européenne est également un atout sur le marché de travail où les candidats germanophones sont de plus en plus rares.